

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALENCON - 6101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/07/2026 - 2970 - 1992 B 00033 - 384 774 089 - A.C. (ACCORD COURTILOUX)

A.C. (Accord Courtioux)

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	226 919	15 919	211 000	111 000
		Fonds commercial	643 070		643 070	337 270
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	869 990	15 919	854 070	448 270
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	183 240	135 376	47 864	53 756
		Inst. techniques, mat. et out. industriels	30 935	28 880	2 055	4 222
		Autres immobilisations corporelles	1 116 831	755 808	361 022	449 344
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	1 331 007	920 065	410 942	507 323
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	364		364	364
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	1 250		1 250	350
	TOTAL	1 614		1 614	714	
Total de l'actif immobilisé (III)		2 202 612	935 984	1 266 627	956 308	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes				1 005
		Créances clients et comptes rattachés	622 143	1 204	620 938	528 204
		Autres créances	182 177		182 177	55 354
		Charges constatées d'avance	9 929		9 929	14 719
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	814 250	1 204	813 046	598 279
	VMP	Actions propres				
		Autres titres				100 000
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	556 152		556 152	566 316
		TOTAL	556 152		556 152	666 316
Total de l'actif circulant (IV)		1 370 403	1 204	1 369 198	1 265 600	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		3 573 015	937 189	2 635 826	2 221 909	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an					350	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

A.C. (Accord Courtioux)

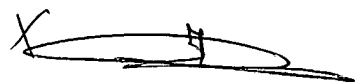
Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 350 000)	350 000	350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	35 000	35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	954 170	819 600
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	171 896	284 570
	Situation nette avant répartition	1 511 067	1 489 170
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	1 511 067	1 489 170
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	509 688	271 906
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		273
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	509 688	272 179
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 096	44 127
	Dettes fiscales et sociales	408 127	415 905
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	147 846	526
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	1 124 758	732 738
Renvois	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	2 635 826	2 221 909
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
Renvois	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	755 648	732 738

A.C. (Accord Courtioux)

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				50 483
	- Services	3 371 730		3 371 730	3 396 900
	Chiffre d'affaires net	3 371 730		3 371 730	3 447 383
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			9 749	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				93 691
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			55 750	
	Autres produits			3 420	13
Total des produits d'exploitation				3 440 650	3 541 088
Charges d'exploitation	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			667 239	734 973
	Impôts, taxes et versements assimilés			167 117	176 821
	Salaires			1 670 512	1 665 728
	Cotisations sociales			472 733	471 953
	Dotations • sur immobilisations amortissements			158 563	124 424
	amt. & depr. • dépréciations sur actif circulant dépréciations				1 204
	• provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				63 292	
Autres charges				5 713	2 972
Total des charges d'exploitation				3 205 172	3 178 078
Résultat d'exploitation (I)				235 478	363 009
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (II)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (III)				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			1 424	2 475
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			3 933	4 753
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			135	4 659
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers				5 493	11 887
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			17 443	7 007
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières				17 443	7 007
Résultat financier (IV)				-11 949	4 880
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				223 528	367 890

A.C. (Accord Courtioux)

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (1)	Total		15 713
Charges exceptionnelles (2)	Total		9 799
Résultat exceptionnel	(VI)		5 913
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôt sur les bénéfices	(VIII)	51 632	89 234
Total des produits		3 446 144	3 568 689
Total des charges		3 274 247	3 284 119
BÉNÉFICE OU PERTE (± V ± VI - VII - VIII)		171 896	284 570
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs	5 000	
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A.C. (Accord Courtioux)

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2025

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1.	Evénements principaux	2
1.2.	Principes, règles et méthodes comptables	2
2.	Informations relatives au bilan.....	2
2.1.	Actif.....	2
2.1.1.	Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.3.	Immobilisations corporelles.....	3
2.1.3.1.	Principaux mouvements de l'exercice.....	3
2.1.4.	Immobilisations financières.....	3
2.2.	Produits à recevoir	3
2.3.	Créances	4
2.4.	Passif.....	5
2.4.1.	Capitaux propres.....	5
2.4.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres	5
2.4.2.	Dettes financières et autres dettes	6
2.5.	Charges à payer	7
3.	Informations relatives au compte de résultat	7
4.	Impôt sur les bénéfices	7
5.	Autres informations	8
5.1.	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	8

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2022-06 relatif au Plan Comptable Général. La première application du règlement 2022-06 qui modifie le règlement ANC 2014-03 (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Licence Touchet	-	8 585	-	-
Fonds de commerce HAMON	-	111 431	-	-
Fonds de commerce LEGENTIL	-	200 000	-	-

2.1.3. Immobilisations corporelles

2.1.3.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	8 585	-	52 806
Matériel de transport	-	111 431	-	97 762

2.1.4. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Prêts et autres immobilisations financières	-	900	-	-

2.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	362 140
Etat	14 238
Divers	-
TOTAL	376 378

2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		1 250	-	1 250
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		2 050	2 050	-
	Autres créances clients		620 093	620 093	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	39 727	39 727	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 692	3 692	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	14 238	14 238	-
	Groupes et associés		105 000	105 000	-
Débiteur divers		19 324	19 324	-	
Charges constatées d'avance		9 929	9 929	-	
TOTAL			815 303	814 053	1 250

2.4. Passif

2.4.1. Capitaux propres

2.4.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	350 000	-	-	350 000
Primes, réserves et écarts	854 600	134 570	-	989 171
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	284 570	171 897	284 570	171 897
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 489 171	306 467	284 570	1 511 067

Le capital est composé de 1 750 actions de 200 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

La société a procédé au versement de dividendes pour 150 000 €.

2.4.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	509 688	143 690	294 846	71 153
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	59 096	59 096	-	-
Personnel et comptes rattachés	237 758	237 758	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	127 511	127 511	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	36 819	36 819	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	2 927	2 927	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	146 724	146 724	-	-
Autres dettes	925	925	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 121 450	755 451	294 846	71 153

2.5. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	132 208
Charges sociales provisionnées	50 239
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Associés	2 289
Banques	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	22 761
Etat	3 112
Sécurité sociale	1 428
TOTAL	208 926

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Productions vendues :			
- Biens	54 059	-	54 059
- Services	3 317 671	-	3 317 671
Chiffre d'affaires net	3 371 731	-	3 371 731

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	223 529	-
Impôts :		
Au taux de 25%	51 632	-
Sur PVL	-	-
Résultat après impôts	171 897	-

5. Autres informations

5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	-	-

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

Le taux d'actualisation utilisé est de : 3,98 %

Le taux de charges sociales retenu est de : 40 %

Le taux d'évolution retenu est de : 2 %

Engagements de retraite :

La société dispose d'un contrat auprès de GAN dont le solde s'élève à 18 657 euros au 31/12/2025, couvrant un engagement de retraite de 110 204 euros. Ce calcul est estimé d'après la convention transports routiers.

A.C. (ACCORD COURTILOUX)

Société par actions simplifiée au capital de 350 000 euros

Siège social : 58 bis, avenue de Courteille

61000 ALENCON

384 774 089 RCS ALENCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 171 896,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 171 896,72 euros

- **Un prélèvement sur le compte « autres réserves »..... 102 103,28 euros**
Lequel s'élève ainsi à 852 067,40 euros.

Les sommes distribuables s'élèvent ainsi à 274 000,00 euros

- **À titre de dividendes..... 274 000,00 euros**
Soit environ 156,57 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 315,64 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 273 684,36 euros.

Le dividende est mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividende ont été les suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Dividendes	Autres revenus distribués
31 décembre 2024	150 000,00 €	-
31 décembre 2023	350 000,00 €	-
31 décembre 2022	100 000,00 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Monsieur Pascal COURTIoux





Expertise
comptable & audit

AC ACCORD COURTIUX

Société par actions simplifiée au capital de 350 000 €

Siège social : 58 AVENUE DE COURTEILLE, 61000 ALENCON

R.C.S : ALENCON 384 774 089

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2025

Cabinet BL EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

Siège social : 1 RUE DE L'EXPANSION, 61000 CERISE

Membre de la Compagnie Régionale de **NORMANDIE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée AC ACCORD COURTIOUX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée AC ACCORD COURTIOUX relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.2 – Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les règles de déduction de la TVA en fonction des différentes activités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

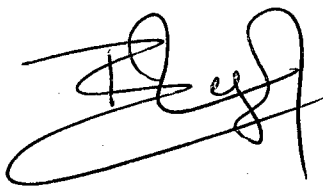
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CERISE, le 12/06/2026



Le commissaire aux comptes
BL EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT
Bruno LEGUERINAIS

A.C. (Accord Courtioux)

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	226 919	15 919	211 000	111 000
		Fonds commercial	643 070		643 070	337 270
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL		869 990	15 919	854 070	448 270
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	183 240	135 376	47 864	53 756
		Inst. techniques, mat. et out. industriels	30 935	28 880	2 055	4 222
		Autres immobilisations corporelles	1 116 831	755 808	361 022	449 344
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL		1 331 007	920 065	410 942	507 323
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	364		364	364
		Prêts				
	TOTAL		1 250		1 250	350
	TOTAL		1 614		1 614	714
Total de l'actif immobilisé (III)		2 202 612	935 984	1 266 627	956 308	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes				1 005
		Créances clients et comptes rattachés	622 143	1 204	620 938	528 204
		Autres créances	182 177		182 177	55 354
		Charges constatées d'avance	9 929		9 929	14 719
		Capital souscrit appelé, non versé				
	TOTAL		814 250	1 204	813 046	598 279
	VMP	Actions propres				
		Autres titres				100 000
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	556 152		556 152	566 316
		TOTAL	556 152		556 152	666 316
Total de l'actif circulant (IV)		1 370 403	1 204	1 369 198	1 265 600	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		3 573 015	937 189	2 635 826	2 221 909	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an					350	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

A.C. (Accord Courtioux)

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 350 000)	350 000	350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	35 000	35 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	954 170	819 600
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	171 896	284 570
	Situation nette avant répartition	1 511 067	1 489 170
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)		1 511 067	1 489 170
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I bis)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions (II)			
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	509 688	271 906
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		273
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	509 688	272 179
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 096	44 127
	Dettes fiscales et sociales	408 127	415 905
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	147 846	526
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	1 124 758	732 738
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		2 635 826	2 221 909
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
(1) Dont emprunts participatifs			
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		755 648	732 738

A.C. (Accord Courtioux)

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				50 483
	- Services	3 371 730		3 371 730	3 396 900
	Chiffre d'affaires net	3 371 730		3 371 730	3 447 383
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			9 749	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				93 691
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			55 750	
	Autres produits			3 420	13
Total des produits d'exploitation				3 440 650	3 541 088
Charges d'exploitation	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			667 239	734 973
	Impôts, taxes et versements assimilés			167 117	176 821
	Salaires			1 670 512	1 665 728
	Cotisations sociales			472 733	471 953
	Dotations • sur immobilisations amortissements			158 563	124 424
	amt. & depr. • dépréciations sur actif circulant dépréciations				1 204
	• provisions				
Charges d'exploitation	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			63 292	
	Autres charges			5 713	2 972
Total des charges d'exploitation				3 205 172	3 178 078
Résultat d'exploitation (I)				235 478	363 009
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (II)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (III)				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			1 424	2 475
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			3 933	4 753
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			135	4 659
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits financiers	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers			5 493	11 887
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			17 443	7 007
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières				17 443	7 007
Résultat financier (IV)				-11 949	4 880
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				223 528	367 890

A.C. (Accord Courtioux)

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (1)	Total		15 713
Charges exceptionnelles (2)	Total		9 799
Résultat exceptionnel	(VI)		5 913
Participation des salariés aux résultats Impôt sur les bénéfices	(VII) (VIII)	51 632	89 234
Total des produits		3 446 144	3 568 689
Total des charges		3 274 247	3 284 119
BÉNÉFICE OU PERTE (± V ± VI - VII - VIII)		171 896	284 570
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs	5 000	
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

A.C. (Accord Courtioux)

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2025

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1.	Evénements principaux	2
1.2.	Principes, règles et méthodes comptables	2
2.	Informations relatives au bilan.....	2
2.1.	Actif.....	2
2.1.1.	Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.3.	Immobilisations corporelles.....	3
2.1.3.1.	Principaux mouvements de l'exercice.....	3
2.1.4.	Immobilisations financières.....	3
2.2.	Produits à recevoir.....	3
2.3.	Créances	4
2.4.	Passif.....	5
2.4.1.	Capitaux propres.....	5
2.4.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres	5
2.4.2.	Dettes financières et autres dettes.....	6
2.5.	Charges à payer	7
3.	Informations relatives au compte de résultat	7
4.	Impôt sur les bénéfices	7
5.	Autres informations	8
5.1.	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	8

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2022-06 relatif au Plan Comptable Général. La première application du règlement 2022-06 qui modifie le règlement ANC 2014-03 (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Licence Touchet	-	8 585	-	-
Fonds de commerce HAMON	-	111 431	-	-
Fonds de commerce LEGENTIL	-	200 000	-	-

2.1.3. Immobilisations corporelles

2.1.3.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	8 585	-	52 806
Matériel de transport	-	111 431	-	97 762

2.1.4. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Prêts et autres immobilisations financières	-	900	-	-

2.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	362 140
Etat	14 238
Divers	-
TOTAL	376 378

2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		1 250	-	1 250
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		2 050	2 050	-
	Autres créances clients		620 093	620 093	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	39 727	39 727	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 692	3 692	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	14 238	14 238	-
	Groupes et associés		105 000	105 000	-
	Débiteur divers		19 324	19 324	-
Charges constatées d'avance		9 929	9 929	-	
TOTAL		815 303	814 053	1 250	

2.4. Passif**2.4.1. Capitaux propres****2.4.1.1. Tableau de variation des capitaux propres**

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	350 000	-	-	350 000
Primes, réserves et écarts	854 600	134 570	-	989 171
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	284 570	171 897	284 570	171 897
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1489 171	306 467	284 570	1511 067

Le capital est composé de 1 750 actions de 200 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

La société a procédé au versement de dividendes pour 150 000 €.